



Caen, le 8 janvier 2018

**FRANSYLVA**  
Forestiers Privés de France

*Correspondance à adresser*

au Président :

Daniel DUYCK

Chemin Barbey

14370 CHICHEBOVILLE

Tél. 02 31 23 84 25

Mail : sfp14-50@orange.fr

**« LE SAVIEZ-VOUS ? »  
2018 – 01**

Madame, Monsieur, Cher Adhérent,

C'est une nouvelle année civile qui commence, c'est une année forestière qui se poursuit.

En ce qui concerne l'année civile, sur le plan financier, elle verra se prolonger les dispositifs fiscaux **DEFI forêt**, favorables aux investissements forestiers, ce, **pour une durée de trois ans à compter du 31/12/2017**, ce qui est plutôt une bonne nouvelle. Quant aux aides financières, pour l'investissement dans les peuplements pauvres et pour la voirie principalement, elles s'inscrivent dans l'action de la Région dont la politique arrêtée sera exposée par le Président MORIN le 26 Janvier prochain.

Lors de la réunion de la Commission Régionale Forêt Bois, nous avons demandé, une fois de plus, une simplification des dossiers et une accélération des paiements. Sur le premier point nos espérances se limiteront malheureusement au cadre très strictement administratif du FEADER, fond européen qui régit ces financements en complément des fonds régionaux ; sur le second point, le logiciel de paiement qui faisait défaut jusque-là semble en mesure de fonctionner. Il reste cependant un retard considérable à rattraper ; par exemple, 60% des dossiers sont encore en attente de paiement dans le Calvados, mais cela va dans le bon sens !

L'année forestière se poursuit dans un contexte économique plutôt favorable, malgré un hiver doux et pluvieux qui induit un ralentissement de la demande en bois énergie et des difficultés de débardage pour les exploitants forestiers. A ce sujet, n'hésitez pas à faire stopper le débardage si besoin est car la protection des sols est essentielle pour l'avenir de vos peuplements !

Parlons aussi de vos projets et de leur financement. Les appels à projets régionaux seront approuvés à l'issue de la commission régionale du 21 janvier, donc déclarés ouverts fin janvier ou début février. Vous en serez avertis dès que nous en aurons connaissance.

.../...

Permanence ou Président sur rendez-vous,  
le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois  
de 14 h à 16 h 30

6 rue des Roquemonts - 14053 CAEN Cedex 4  
Tél. 02 31 47 22 47

*“Une forêt privée gérée et préservée  
par un réseau d'Hommes compétents  
au service des générations futures”*

Rappelons ici qu'il ne faut pas attendre qu'ils soient ouverts pour mettre en forme vos projets et préparer vos dossiers, pour deux raisons :

- Préparer un dossier c'est long et le temps de vos gestionnaires qui les préparent n'est pas extensible,
- Les délais de dépôts sont assez courts et il est impératif que le dossier soit réputé complet à la fin du délai de dépôt, sinon, il est rejeté. Donc, par mesure de sécurité, il faut le faire parvenir avant pour éventuellement le compléter s'il n'est pas conforme.

Conclusion : **mettez en forme vos projets dès maintenant avec votre conseiller !**

Il est en effet nécessaire de faire appel à un gestionnaire pour la constitution des dossiers et leur suivi pour lesquels une aide financière est prévue dans chaque dossier.

Enfin, n'oublions pas les financements liés aux programmes de mobilisation du bois énergie dans lesquels vous trouverez des financements pour certains travaux sylvicoles et cloisonnement de vos peuplements. Renseignez-vous auprès de la technicienne du CRPF Madame JOSEPH qui saura vous aiguiller au mieux vers la bonne personne et la bonne solution.

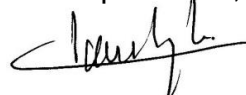
Pour ceux qui ont vendu du bois en 2017 et qui sont au forfait TVA, n'oubliez pas votre déclaration à faire pour récupérer 4,8% du montant de vos ventes (voir flash de fin décembre).

Enfin, un point essentiel pour **l'assurance Responsabilité civile**, réglez votre cotisation syndicale en janvier, votre assurance y est liée. Passé ce délai, nous ne pouvons plus garantir votre responsabilité civile relative à vos bois !

**Rappel : vous avez tous retenu le samedi 7 avril date de notre assemblée générale à LISON.**

Bonne lecture

Votre président,



Daniel DUYCK